

PRÉFECTURE DE L'AUBE
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES
TERRITOIRES ET DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
Bureau de l'environnement et de la
concertation publique

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

demande d'autorisation environnementale sollicitée par la société VALAUBIA
sur le territoire de la commune de LA CHAPELLE SAINT LUC

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du 4 décembre 2017 au 13 janvier 2018 inclus sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société VALAUBIA en vue de l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique sur la commune de LA CHAPELLE SAINT LUC.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, comprenant notamment un avis de l'autorité environnementale et une étude d'impact, et consigner ses observations sur le registre déposé à la mairie de LA CHAPELLE SAINT LUC aux heures habituelles d'ouverture au public.

Le dossier sera accessible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la préfecture de l'Aube (<http://www.aube.gouv.fr>) et sur un poste informatique, à la préfecture de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde – 10000 TROYES, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.25.42.35.81) ou courriel (pref-environnement@aube.gouv.fr).

Une commission d'enquête composée de messieurs Roger KISTER, géomètre expert retraité, président, Jean-Louis FALIERES, technicien sanitaire retraité et Roland PROTH, proviseur de lycée retraité, membres titulaires, siègera, afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public les :

- lundi 4 décembre 2017, de 10h à 12h à la mairie de LA CHAPELLE SAINT LUC
- jeudi 14 décembre 2017, de 9h à 12h à la mairie de LES NOES PRES TROYES
- mardi 19 décembre 2017, de 14h à 16h à la mairie de SAINTE SAVINE
- vendredi 22 décembre 2017, de 14h à 16h à la mairie de BARBEREY SAINT SULPICE
- mercredi 3 janvier 2018, de 10h à 12h à la direction de l'urbanisme et du développement urbain de la mairie de Troyes, Hôtel du Petit Louvre, 1 rue Linard Gonthier
- samedi 13 janvier 2018, de 9h à 12h à la mairie de LA CHAPELLE SAINT LUC

Les observations pourront être également adressées pendant toute la durée de l'enquête, par voie postale, au président de la commission d'enquête, à la mairie de LA CHAPELLE SAINT LUC.

Les observations émises par voie électronique à la préfecture de l'Aube, bureau de l'environnement et de la concertation publique (pref-environnement@aube.gouv.fr) seront aussi transmises au président de la commission d'enquête et consultables sur le site internet de la préfecture de l'Aube.

Les observations devront être consignées, reçues ou notifiées avant la fin de l'enquête.

Cette enquête est préalable à la décision du préfet de l'Aube statuant sur la demande de la société VALAUBIA.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de l'enquête publique seront tenus à la disposition du public dans la mairie de LA CHAPELLE SAINT LUC et à la préfecture de l'Aube – bureau de l'environnement et de la concertation publique, 2, rue Pierre Labonde – 10025 Troyes Cedex. Ils seront également publiés, pendant un an, sur le site internet de la préfecture (<http://www.aube.gouv.fr>).